2021

PROGRAMME DE TRAVAIL 2021

Plateforme

E S V

CE PROGRAMME DE TRAVAIL A ÉTÉ ADOPTÉ PAR LE COMITÉ DE PILOTAGE DE LA PLATEFORME ESV LE 10 MARS 2021.

SOMMAIRE

I. VIE DE LA PLATEFORME 4

II. THÉMATIQUES DE TRAVAIL 5

1. Groupes de travail 5
2. Equipes-projets 6

III. MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION-CADRE 7

IV. INTERACTIONS 8

1. Avec les autres plateformes 8
2. Autres 8

V. MANDATS DES GROUPES DE TRAVAIL 9

1. Groupe de travail « Surveillance officielle des organismes nuisibles réglementés ou émergents » - SORE 9 - 10
2. Groupe de travail « Comité de rédaction des bilans sanitaires » - CRBS 11
3. Groupe de travail « Veille sanitaire internationale » - VSI 12 - 13
4. Groupe de travail « Qualité des données » - QDD 13
5. Groupe de travail « Evaluation des dispositifs de *surveillance* » - EDS 14
6. Groupe de travail « Surveillance de *Xylella fastidiosa* » - SXF 15 - 16
7. Groupe de travail « Surveillance du nématode du pin » - SNP 17
8. Groupe de travail « Surveillance épidémiologique du dépérissement de la vigne » - SEDV 18 - 19
9. Groupe de travail « Surveillance du Huanglongbing » - SHLB 20 - 21

VI. CALENDRIER PRÉVISIONNEL 22

I. VIE DE LA PLATEFORME

L'année 2021 doit permettre de finaliser les travaux de certains groupes de travail (CRBS), de livrer des productions de la plupart des groupes (notamment QDD, SXF, SEDV, SHLB, SNP) et d'en créer d'autres en prenant en compte les attentes de l'ensemble des partenaires ainsi que le contexte de réorientation du réseau d'épidémiosurveillance en santé végétale. Cette année sera également l'occasion de consolider le rapprochement des trois plateformes au niveau du fonctionnement et des thématiques communes en particulier celles relatives aux concepts One-Health et Eco-Health.

Le comité de pilotage se réunira plus fréquemment que par le passé, avec un objectif de 5 réunions au lieu de 3 et en alternant les réunions en présentiel et par visioconférence, pour pouvoir suivre de suffisamment près l'évolution des thématiques de travail.

L'équipe opérationnelle consolidera sa constitution avec le recrutement sur concours des deux derniers profils au sein de sa composante INRAE. Sur la totalité de l'année 2021, l'équipe opérationnelle sera constituée de 7 ETP à INRAE (unité BioSP), d'1 ETP à l'Anses (unité EAS) et 0,8 ETP au Cirad. A noter que la composante INRAE de l'équipe opérationnelle peut compter sur un renfort d'1 ETP (à compter de février 2021 et durant 15 mois ; niveau ingénieur d'étude) financé sur le projet CO-ACT2 pour mener des travaux sur la flavescence dorée entrant dans le cadre du GT SEDV.

L'équipe de coordination reste composée de Martin Strugarek (coordinateur, DGAL), Samuel Soubeyrand (coordinateur adjoint, INRAE) et Anne Quillévéré (coordinatrice adjointe, Anses).

Afin d'assurer la cohérence des travaux menés ainsi que la mise en œuvre d'un « esprit de plateforme », l'équipe de coordination veillera à ce que les trois parties de l'équipe opérationnelle se réunissent régulièrement, et organisera au moins un séminaire technique (équipe opérationnelle – équipe de coordination) ainsi qu'une journée d'animation (équipe opérationnelle – équipe de coordination – cellules d'animation des groupes de travail – membres du comité de pilotage) au cours de l'année 2021. L'équipe de coordination veillera également au bon fonctionnement des équipes et au bon avancement des travaux ; elle portera à la connaissance du comité de pilotage toutes difficultés rencontrées.

II. THÉMATIQUES DE TRAVAIL

1. GROUPES DE TRAVAIL

Les groupes de travail constituent le cœur de l'activité de la plateforme. Au-delà des seuls membres de la plateforme, ils cherchent à associer toutes les parties prenantes et bénéficient systématiquement de l'appui de l'équipe opérationnelle. Les mandats détaillés des différents groupes de travail de la plateforme se trouvent en Partie V de ce document. Au total, la Plateforme ESV est impliquée début 2021 dans deux groupes de travail inter-plateformes (qualité des données (QDD), et évaluation de dispositifs de surveillance (EDS), tous les deux avec les Plateformes ESA et SCA) et sept groupes de travail internes.

Cinq de ces neuf groupes de travail ont une thématique transversale et poursuivront leur activité en 2021 :

- « Surveillance officielle des organismes nuisibles réglementés ou émergents » (GT SORE), animé par la DGAL)
- « Comité de rédaction des bilans sanitaires » (GT CRBS), dont la cellule d'animation (DGAL/Anses) a été renouvelée suite à des départs à la DGAL et à l'Anses
- « Veille sanitaire internationale » (GT VSI), co-animé par l'Anses, le Cirad et INRAE
- « Qualité des données » (GT QDD), groupe inter-plateformes animé par les trois plateformes et deux structures (DGAL et INRAE)
- « Évaluation des dispositifs de surveillance » (GT EDS), groupe inter-plateformes animé par l'Anses et l'école nationale vétérinaire d'Alfort (EnvA).

Les quatre autres groupes de travail sont reconduits du programme de travail 2020. Ils concernent des thématiques sanitaires prioritaires pour la surveillance :

- « Surveillance de Xylella fastidiosa » (GT SXF), dont la cellule d'animation (DGAL/BSV) a été vacante au cours du dernier trimestre 2020 mais est réactivée au premier trimestre 2021
- « Surveillance du nématode du pin » (GT SNP), co-animé par le BSV et le DSF (DGAL)
- « Surveillance épidémiologique du dépérissement de la vigne » (GT SEDV), co-animé par la DGAL et l'IFV-CNIV
- « Surveillance du HuangLongBing » (GT SHLB), co-animé par l'Anses et le Cirad.

Les trois premiers groupes concernent le territoire métropolitain, tandis que le quatrième réunit l'ensemble des DROM ainsi que les régions concernées de métropole, avec des statuts réglementaires différenciés en fonction des territoires (les bactéries responsables du HLB sont des organismes de quarantaine prioritaires dans l'Union européenne, donc en métropole, et ses deux vecteurs sont organismes de quarantaine, ce qui n'est pas le cas aux Antilles notamment).

Enfin, d'autres groupes de travail pourront être constitués en cours d'année à l'initiative des membres, et après validation par le comité de pilotage. Deux thèmes ont d'ores et déjà été identifiés mais le mandat d'éventuels GT de la plateforme doit encore être précisé à leur sujet :

- Appui au réseau d'épidémiosurveillance dans le cadre de sa réorientation. Le Comité national d'épidémiosurveillance réuni le 17 décembre 2020 a proposé plusieurs pistes pour cet appui

de la plateforme : coordination inter-filières des protocoles de surveillance, amélioration de la centralisation et de la valorisation des données, diffusion des bulletins de santé du végétal, modélisation, etc.

- Surveillance et vigilance sur les maladies émergentes du bananier : FocTR4 en particulier.

2. ÉQUIPES-PROJETS

Afin de structurer les chantiers en cours de l'équipe opérationnelle, l'équipe de coordination a proposé depuis 2019 de constituer des « équipes-projets », en fixant des jalons et des objectifs pour ces chantiers, ainsi que des niveaux de participation des membres des équipes. Cette structuration aide à donner de la visibilité et de la cohérence aux multiples travaux menés en parallèle, mais elle cherche cependant à laisser une souplesse suffisante à chaque équipe-projet en termes d'organisation. Ce mode de fonctionnement est placé sous la supervision de l'équipe de coordination qui informe régulièrement (notamment par un point de suivi mensuel) le comité de pilotage de l'état d'avancement des équipes-projets. Ces équipes-projets n'ont pas vocation à être pérennisées au-delà de la réalisation de leurs objectifs, mais elles peuvent cependant poser les bases d'un futur groupe de travail (cas de la veille sanitaire internationale en 2019), ou appuyer un groupe de travail dans la réalisation d'un livrable spécifique.

Les 15 équipes-projets actives au premier trimestre 2021 sont les suivantes :

4 équipes-projets principalement méthodologiques :

- Fiches de reconnaissance, en appui au GT SORE
- Analyse de risque et programmation, en appui au GT SORE
- Format et qualité des données, déclinaison du GT QDD sur les thématiques de la plateforme : mise en œuvre d'indicateurs de suivi de la qualité des données et restitutions aux producteurs de données
- Outils pour la VSI, en appui au GT VSI et en partenariat avec les autres plateformes d'épidémiosurveillance.

5 équipes projets thématiques :

- Analyse des données *Xylella fastidiosa*, en appui au GT SXF
- Analyse des données HLB, en appui au GT SHLB
- Appui à la surveillance de la processionnaire du pin
- Appui à la surveillance du Tomato brown rugose fruit virus (ToBRFV)
- Appui à la surveillance de *Bretziella fagacearum.*

4 équipes-projets à forte composante informatique :

- Gestion des utilisateurs, pour l'ensemble du SI (ESP, site web, bases de données...)
- Pipelines pour le traitement de données en routine : mise en place d'applications web en fonction des besoins des GT, en intégrant toutes les étapes de la collecte à la restitution des données (GT SXF et SNP en particulier)
- SI-site internet : déploiement, développements, maintenance du site web
- Mise à disposition de données de surveillance pour la recherche.

Enfin, la communication de la Plateforme ESV d'une part, et la coordination de la communication entre les 3 plateformes d'autres part font l'objet de deux-équipes projets. D'autres chantiers pourront être constitués en cours d'année en fonction des besoins. L'équipe de coordination en informera systématiquement le comité de pilotage.

III. MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION-CADRE

Pour l'organisation interne de la Plateforme ESV, les *modi operandi* suivants seront préparés par l'équipe de coordination avec l'appui de l'équipe opérationnelle et soumis au comité de pilotage :

- Stratégie de communication, charte graphique et charte éditoriale de la plateforme
- Utilisation du cloud de la plateforme
- Mode de fonctionnement des GT.

D'autres documents pourront être ajoutés en cours d'année en fonction des attentes formulées par le comité de pilotage.

IV. INTERACTIONS

1. AVEC LES AUTRES PLATEFORMES

La cellule de coordination inter-plateformes (CCIP), réunissant les trois équipes de coordination des Plateformes ESA, ESV et SCA, poursuivra ses activités visant à la mutualisation de moyens et d'outils, notamment sur les thématiques de la veille sanitaire, de la communication des Plateformes, de la gestion des données des Plateformes, des outils méthodologiques et de l'ingénierie de la surveillance. La CCIP continuera d'encourager et de favoriser une démarche la plus intégrative possible au sein des Plateformes, les approches One-Health et Eco-Health pouvant être également un moyen pour les membres des plateformes d'atteindre leurs objectifs de façon plus efficiente, en innovant et en favorisant les interactions avec des dispositifs de surveillance d'autres domaines.

La mutualisation et l'intégration sus-mentionnées doivent tenir compte des spécificités des activités de chaque plateforme et respecter leurs objectifs et leurs processus de décision. Elles imposent de rechercher à tous les niveaux les interactions mutuellement profitables, et donc d'éviter la dissolution des problématiques de l'épidémiosurveillance en santé végétale, d'éviter les pertes d'efficacité et d'agilité, de ne pas engendrer une complexification superflue des processus de décision, ni de difficultés de mise en œuvre des missions des agents de l'équipe opérationnelle.

La CCIP se réunira de manière régulière en amont et en aval des Copils des Plateformes, soit cinq à six réunions par an. Le groupe de travail inter-Plateformes dédié à la qualité des données de surveillance produira son premier livrable. Un nouveau groupe de travail inter-Plateformes consacré à l'évaluation des dispositifs de surveillance sera mis en place en début d'année.

Le séminaire technique des trois Plateformes envisagé en 2020 n'a pu se tenir dans un contexte de crise sanitaire où des rencontres présentielles étaient nécessaires pour une animation satisfaisante. Il n'est pas programmé pour le moment.

2. AUTRES

L'équipe de coordination poursuivra ses échanges à l'interface avec des projets de recherche pouvant potentiellement donner lieu à des synergies avec l'équipe opérationnelle et les groupes de travail. L'équipe de coordination poursuivra également les échanges avec l'animation du réseau français de la santé des végétaux (RFSV).

V. MANDATS DES GROUPES DE TRAVAIL

1. GROUPE DE TRAVAIL « SURVEILLANCE OFFICIELLE DES ORGANISMES NUISIBLES RÉGLEMENTÉS OU ÉMERGENTS » - SORE

DISPOSITIF(S) CONCERNÉ(S)
SORE
ANIMATION
DGAL (BSV et DEVP)
PARTICIPANTS
Anses (LSV, EAS), INRAE, DGAL (BSV, DEVP, personnes ressources), réseau FREDON France, FranceAgriMer, GNIS-SOC, SRAL, APCA, instituts techniques (FN3PT, IFV, Arvalis notamment)
PARTENARIATS À POURSUIVRE OU CRÉER
N/A

MANDAT DU GT

1. A l'aide de réunions thématiques (au moins) annuelles par filière :
a. Appuyer le référent-expert national pour mettre à jour les documents techniques de la SORE (instructions-filière et leurs annexes, dont les fiches de reconnaissance).
b. Dresser le bilan de la campagne de surveillance de l'année.
c. Recenser les difficultés et les besoins non pourvus (supports, outils, bases de données, formations, matériel, etc.) vis-à-vis de la surveillance officielle pour cette filière.
d. Proposer et mettre en œuvre un programme de travail pour résoudre ces difficultés et remplir ces besoins.
e. Veiller à la bonne synergie entre les différents dispositifs de surveillance, officielle ou non, de la filière.
f. Formuler toute proposition pertinente vis-à-vis de l'amélioration de la surveillance officielle.

2. A l'aide d'une réunion générale (au moins) annuelle :
a. Construire et évaluer des indicateurs de fonctionnement du dispositif « SORE ».
b. Améliorer et mettre à jour les documents techniques transversaux, l'analyse de risque et la programmation, les supports de formation.
c. Rechercher des synergies entre dispositifs de surveillance.
d. Proposer des améliorations techniques et/ou stratégiques de la SORE.

AXES DE TRAVAIL PRIORITAIRES

Veiller à intégrer au maximum les facteurs de risque identifiés pour cibler au mieux la surveillance.
Assurer le bon transfert de l'ensemble de la documentation technique et des outils, et leur appropriation par les SRAL et le réseau FREDON.

OBJECTIFS 2021

1. Assurer la tenue d'au moins une réunion pour chaque filière en 2021.
2. Assurer la tenue d'au moins une réunion générale au premier semestre 2021.
3. Afin de se conformer aux exigences réglementaires, fournir pour fin juin 2021 une programmation quinquennale de la SORE pour l'ensemble des filières.
4. Assurer la bonne réalisation de l'ensemble des fiches de reconnaissance des organismes nuisibles qui seront sous surveillance en 2022 pour décembre 2021.
5. Veiller à la recherche de synergies entre la SORE et le réseau d'épidémiosurveillance dans le cadre de sa réorientation.

2. GROUPE DE TRAVAIL « COMITÉ DE RÉDACTION DES BILANS SANITAIRES » - CRBS

DISPOSITIF(S) CONCERNÉ(S)
Surveillance biologique du territoire (en particulier épidémiosurveillance et SORE)
ANIMATION
DGAL (BSV) et Anses (EAS)
PARTICIPANTS
Anses, DGAL (BSV, DSF, DEVP et personnes ressources), SRAL, réseau FREDON France, APCA, ACTA, INRAE

MANDAT DU GT

Améliorer et fluidifier la rédaction des bilans sanitaires annuels en vue de les rendre plus pertinents et de diminuer leur délai de disponibilité.
A cette fin :
1. Clarifier auprès des parties prenantes les attendus de ces bilans.
2. Identifier les points bloquants et les possibilités d'approfondissement (notamment des analyses).
3. Proposer des pistes d'amélioration, par exemple méthodologiques : mise en place d'une organisation avec comité de rédaction, clarification des contributions (co-autorat et relecture).
Le GT pourra s'appuyer sur des travaux homologues menés dans des pays tiers ou dans d'autres domaines (par exemple : Bulletin Épidémiologique, bilans de santé des forêts, bulletins de l'OMS). Les pistes retenues favoriseront la valorisation de tous les acteurs de la chaîne de fabrication de l'information sanitaire.

AXES DE TRAVAIL PRIORITAIRES

Production d'un livrable synthétique.
Mise en place d'outils pour faciliter la production du bilan.

OBJECTIFS 2021

1. Consolider les travaux initiés en 2019 et suspendus en 2020, en livrant pour juin 2021 une proposition de mode de fonctionnement ainsi que les outils associés pour faciliter la production du bilan.
2. Tester à partir de juin 2021 ce mode de fonctionnement et ces outils pour la production du bilan 2020.
3. Produire pour décembre 2021 un rapport de synthèse qui clôturera les activités de ce GT et identifiera des propositions pour l'organisation future.

3. GROUPE DE TRAVAIL « VEILLE SANITAIRE INTERNATIONALE » - VSI

DISPOSITIF(S) CONCERNÉ(S)
SORE, surveillance aux points d'entrée communautaires, surveillance événementielle
ANIMATION
INRAE, Anses et Cirad
PARTICIPANTS
INRAE (BioSP – équipe OPE), Anses (LSV – unité EAS), Cirad, APCA, ACTA, réseau FREDON France, DGAL
PARTENARIATS À POURSUIVRE OU CRÉER
OEPP, EFSA, Mediascanning (Anses, LSV – unité ERB), INRAE (Bibliome), Cirad (TETIS), IRD

MANDAT DU GT

« La plateforme est en charge d'assurer une veille internationale sur les dangers sanitaires susceptibles d'avoir un impact sanitaire et/ou économique » (extrait de la convention cadre).
La veille sanitaire internationale regroupe deux composantes complémentaires : (1) la veille événementielle prioritaire et secondaire et (2) la veille scientifique, dans un objectif d'anticipation et de mise à jour des connaissances pour le gestionnaire du risque et les acteurs de la surveillance sur le territoire métropolitain et dans les DROM.
La veille événementielle concernant par exemple les notifications, les signalements, ou encore les modifications des stratégies de surveillance, fera l'objet d'une attention toute particulière. La veille scientifique/bibliographique concernera d'abord des informations proches de l'opérationnel et couvrira des thématiques comme la phylogéographie, les distributions spatiales d'espèces, les enveloppes de favorabilité des habitats, les mesures prophylactiques (innovantes) ou encore les méthodes de lutte.

AXES DE TRAVAIL PRIORITAIRES

1. Améliorer les outils de récupération des articles (e.g., mots clés et structures des requêtes, scripts de webscraping et data management).
2. Développer le bulletin "à la carte".
3. Terminer la constitution du réseau d'experts et du groupe d'utilisateurs.
4. Améliorer les bulletins (fond et forme).
5. Implémenter des outils de fouille de texte.

OBJECTIFS 2021

Productions attendues :

- Requêtes affinées (fin 2021).
- Outil robuste pour le data management limitant l'utilisation de scripts R sur des machines individuelles (mi 2021).
- Amélioration des bulletins suite aux retours d'enquête auprès du lectorat (premier trimestre 2021).
- Mise en ligne du moteur de recherche sur la base de données de la VSI (mi 2021) et mise en place du bulletin à la carte (fin 2021).
- Base de données et shiny pour la visualisation spatio-temporelle des cas et notifications de *Xylella fastidiosa* (preuve de concept) (fin 2021).
- (Pour information) Installation de modules de fouille de texte, constitution de corpus et de référentiels associés à la santé des végétaux (fin 2022).

Réunions : hebdomadaire pour le comité éditorial ; trimestrielle pour le comité de suivi ; annuel pour le GT complet ; réunions méthodologiques (équipe-projet et autres plateformes) en fonction des besoins et à un rythme au moins trimestriel.

4. GROUPE DE TRAVAIL « QUALITÉ DES DONNÉES » - QDD

DISPOSITIF(S) CONCERNÉ(S)
Tous
ANIMATION
DGAL et INRAE (inter-plateformes)
PARTICIPANTS
DGAL, Anses, INRAE, ACTA, ANIA, OQUALIM

MANDAT DU GT

Aboutir à une méthodologie et un vocabulaire commun sur la qualité des données de surveillance et faire appliquer les principes retenus dans les autres groupes de travail.

AXES DE TRAVAIL PRIORITAIRES

1. Décrire de manière générique ce qu'est une donnée de qualité.
- Définition d'une donnée de qualité.
- Critères importants à suivre, définition des standards et nomenclatures de référence, définition des vocabulaires contrôlés, formats de transmission et de validation des données.

NB : La pertinence de la donnée et de ses métadonnées est fonction des objectifs spécifiques de chaque groupe, ces derniers définissant les données à recueillir.

2. Suivre par des indicateurs.
- Pouvoir évaluer par des outils appropriés la concordance entre les données saisies et les données attendues.
- Mettre en place une vérification automatisée avec suivi des vérifications via un indicateur.
- Travailler sur les principaux indicateurs de la qualité des données transmises ou saisies sur une interface informatique.

3. Animer et échanger avec les différents acteurs.
- Définir de manière générique comment accompagner l'amélioration et le maintien de la qualité des données.

OBJECTIFS 2021

- Ecriture de la dernière partie du guide (Animation de la qualité).
- Relecture et cohérence globale du guide
Soumission du guide aux trois comités de pilotage mi-2021.
- Développement du guide dans son format de diffusion web.
- Diffusion du guide (fin 2021).

5. GROUPE DE TRAVAIL « EVALUATION DES DISPOSITIFS DE SURVEILLANCE » - EDS

DISPOSITIF(S) CONCERNÉ(S)
Tous
ANIMATION
Anses et EnvA (inter-plateformes)
PARTICIPANTS
Anses, EnvA, DGAL, INRAE, FREDON France, ENSV-FVI-Cirad

MANDAT DU GT

Disposer d'un groupe pérenne, inter-plateformes, dédié à l'évaluation des dispositifs de surveillance. Les membres de ce groupe constitueront un vivier de ressources pour déployer et faire évoluer les méthodes d'évaluation de dispositifs de surveillance quel que soit le domaine concerné : santé animale, santé végétale et chaîne alimentaire.

1. Diffuser la méthode d'évaluation Oasis auprès des membres du groupe (voire autres méthodes qui seront retenues), réaliser concrètement des évaluations de dispositifs de surveillance en associant des personnes expérimentées et des « juniors ».
2. Faire évoluer la méthode d'évaluation Oasis, en intégrant si possible ou en complétant avec des outils d'évaluation quantitative, économique, sociologique.
3. Dans un second temps, mettre en œuvre et déployer l'outil d'évaluation des collaborations entre dispositifs de surveillance (méthode EcoSUR).

Le groupe de travail sera composé d'un groupe plénier qui assurera la réalisation de l'action 1, et d'un sous-groupe méthodologique qui assurera la réalisation de l'action 2, tandis que l'action 3 sera réalisée conjointement par le groupe plénier (pour la mise en œuvre et le suivi des évaluations) et par le sous-groupe (pour les développements méthodologiques).

AXES DE TRAVAIL PRIORITAIRES

1. Mise en place du groupe plénier.
2. Définition de la feuille de route.

OBJECTIFS 2021

Les objectifs seront précisés lors de la première réunion du groupe plénier en mars/avril 2021. Sont identifiés à ce stade :

- Choisir les questions à traiter, les prioriser et les attribuer au GS / sous-groupes (début 2021).
- Définir la liste des livrables attendus.
- Définir la feuille de route – programme de travail (début 2021).
- Dresser un état des lieux : liste des évaluations faites (Oasis, EcoSur, autres), liste des évaluateurs, trame de retex, bilan des expériences des évaluateurs et des responsables de dispositifs, FAQ des utilisateurs.

6. GROUPE DE TRAVAIL « SURVEILLANCE DE *XYLELLA FASTIDIOSA* » - SXF

DISPOSITIF(S) CONCERNÉ(S)
SORE, surveillance aux points d'entrée communautaires, surveillance événementielle, surveillance active post-foyer
ANIMATION
DGAL (BSV)
PARTICIPANTS
INRAE (Avignon, Angers, Montpellier, Corse), Anses (LSV, EAS), APCA, ACTA, réseau FREDON France, GNIS, FranceAgriMer, ADILVA

MANDAT DU GT

1. Faire le point sur l'utilisation des données de surveillance, la pertinence des outils et des fréquences de mises à jour au vu du contexte actuel. Trouver avec l'ensemble des acteurs des solutions aux problèmes persistants de qualité, de disponibilité ou d'accessibilité de certaines données, le cas échéant.
2. Aujourd'hui en France, l'objectif de la surveillance de *Xylella fastidiosa* est d'abord la détection précoce d'éventuelles introductions de souches d'autres sous-espèces que X.f. multiplex déjà présente sur le territoire, en particulier de X.f. fastidiosa ou X.f. pauca. Le GT cherchera donc à améliorer la précocité de détection, à travers tout moyen pouvant y concourir et particulièrement :
a. Le renforcement de la surveillance événementielle via des actions de sensibilisation et des formations. L'objectif est de permettre, auprès du public concerné, une descente optimale de l'information technique sur X.f., ses hôtes et leurs symptômes, en vue et d'une remontée plus systématique et plus rapide de toute observation de symptômes douteux.
b. L'évaluation des possibilités d'amélioration de la surveillance aux points d'entrée communautaires, basée sur l'analyse du risque d'introduction et prenant en compte l'ensemble des méthodes d'analyse disponibles.
c. L'évaluation de l'emploi de la surveillance vectorielle sur la base des résultats obtenus lors des initiatives régionales menées en Corse et en PACA et des données de recherche (LSV, INRAE) disponibles.
d. L'évaluation de l'adéquation de la distribution de la pression de surveillance officielle sur le territoire vis-à-vis du risque, eu égard aux connaissances scientifiques disponibles et aux données déjà collectées par les différents dispositifs.
Au sein du GT, une cellule pourra être particulièrement chargée d'effectuer des synthèses bibliographiques afin de transférer l'état de l'art à l'action publique, par exemple en formulant des bonnes pratiques de surveillance.
3. Le deuxième objectif de la surveillance actuelle est la délimitation des zones tampons autour des foyers, où l'essentiel des nouveaux foyers sont détectés. Le GT pourra développer un outil cartographique de suivi des zones tampon, susceptible d'être utilisé facilement en cas de nouveau foyer découvert dans une zone indemne.
4. Enfin, sur la base de ses études bibliographiques ce GT pourra contribuer à identifier les besoins de recherche intéressant la surveillance.

AXES DE TRAVAIL PRIORITAIRES

Poursuivre la mise en œuvre un programme de travail vis-à-vis de la surveillance vectorielle.
Adapter le plan de surveillance actuel à la décision européenne révisée relative à *Xylella fastiodiosa*.
Accompagner la mise en œuvre de cette décision européenne concernant la surveillance des zones tampon des foyers.
Finaliser l'évaluation du dispositif de surveillance.

OBJECTIFS 2021

Réunir le groupe de travail complet pour mettre à jour les participations et le programme de travail du groupe (avant juin 2021).
Achever pour avril 2021 l'évaluation OASIS du plan de surveillance.
Produire pour décembre 2021 un plan de surveillance révisé tenant compte de cette évaluation ainsi que des analyses statistiques des données de prélèvements, et intégré aux instructions-filière de la SORE et aux instructions techniques relatives au passeport phytosanitaire.

7. GROUPE DE TRAVAIL « SURVEILLANCE DU NÉMATODE DU PIN » - SNP

DISPOSITIF(S) CONCERNÉ(S)
DSF, SORE (JEVI), contrôle des imports, surveillance biologique du territoire
ANIMATION
DGAL (BSV et DSF)
PARTICIPANTS
DGAL (DSF, BSV, DEVP et personnes ressources), Anses (LSV), réseau FREDON France, INRAE (Bordeaux, Orléans), SIVEP, SRAL, MUS, ONF, CRPF, DGPE
PARTENARIATS À POURSUIVRE OU CRÉER
Projet de recherche INRAE soumis à la DGAL (détection de l'agent pathogène ; identification des zones de développement potentiel de la maladie ; vers une lutte par prophylaxie)

MANDAT DU GT

1. Assurer la remontée continue de l'information et le suivi de la mise en œuvre du plan de surveillance (notamment, mais pas seulement, statut et résultats des échantillons, signalements, données import et flux intra-communautaires) via un système d'informations *ad hoc*. Rendre accessible cette information aux parties prenantes, de manière adaptée.
2. A l'aide de cet outil de suivi, analyser la cohérence du plan de surveillance effectif vis-à-vis des connaissances scientifiques disponibles, en particulier la pression de surveillance, l'équilibre entre surveillance vectorielle et surveillance du dépérissement des arbres, l'articulation entre surveillance en et hors forêt, et la prise en compte du risque à travers la définition des « sites sensibles ».
3. Préparer des outils pour la surveillance post-foyer et son suivi.
4. Communiquer sur les résultats des travaux, en interne et en externe.

Articulation avec le groupe de travail (hors plateforme) « Révision du plan d'urgence ».

AXES DE TRAVAIL PRIORITAIRES

1. Améliorer la centralisation des données de surveillance, de prélèvement et d'analyses.
2. Affiner la cartographie du risque.
3. Évaluer la surveillance réalisée.
4. Optimiser la stratégie de surveillance et de piégeage.

OBJECTIFS 2021

Productions attendues :

- Base de données de centralisation des données de prélèvement (fin 2021).
- Évaluation de la surveillance.
- Optimisation de la stratégie de piégeage, liens avec la cartographie du risque et la détection précoce de foyers (fin 2021).
- Communication (expressions de besoins mi 2021).

Réunions : calendrier à définir lors de la première réunion de l'année le 22 janvier 2021.

8. GROUPE DE TRAVAIL « SURVEILLANCE ÉPIDÉMIOLOGIQUE DU DÉPÉRISSEMENT DE LA VIGNE » - SEDV

DISPOSITIF(S) CONCERNÉ(S)
Surveillance biologique du territoire (SORE pour la flavescence dorée, épidémiosurveillance), autres réseaux spécialisés
ANIMATION
DGAL (DEVP) et IFV-CNIV
PARTICIPANTS
Anses (LSV), BIVB, BNIC, APCA, CIVB, DGAL (BSV, DEVP), INRAE (Bordeaux, Montpellier), IFV, université de Reims, réseau FREDON France

MANDAT DU GT

Ce GT concerne la surveillance des dépérissements dans les vignobles liés à des facteurs biotiques. Sa vocation est d'améliorer la surveillance en vue d'une meilleure valorisation de la connaissance de l'état du vignoble et d'alimenter la recherche. La construction d'un dispositif de surveillance adéquat devrait permettre par la suite l'évaluation de méthodes de prévention et de lutte. Il doit être cohérent avec l'ambition 3 du plan national dépérissement du vignoble.

1. Dresser et tenir à jour un inventaire des réseaux existants, des modalités de collecte de données d'observation (et/ou de prélèvements et analyses), des objectifs recherchés pour chaque réseau et des liens avec les pathogènes impliqués dans le dépérissement du vignoble. Cet inventaire doit prendre en compte les dispositifs adossés à des travaux de recherche.
2. Évaluer l'adéquation des dispositifs aux objectifs (de connaissance de l'état du vignoble en particulier). Développer les protocoles d'observation et/ou de prélèvements les mieux adaptés au suivi à long terme des maladies du bois, sur la base des connaissances scientifiques disponibles, en vue d'une utilisation par la recherche. Ces protocoles auraient vocation à être utilisés dans le cadre de la surveillance biologique du territoire, ou de tout autre réseau spécialisé identifié au point.
3. Établir un lien et une cohérence avec l'ambition 3 du plan national dépérissement du vignoble qui organise la mise en place d'un Observatoire national du vignoble destiné à recueillir toutes les données en rapport avec la vigne dans une plateforme «big data». Cette plateforme doit recueillir les données accumulées dans les réseaux actuels, suivre l'évolution des dépérissements à l'échelle de la parcelle, de l'exploitation ou d'un vignoble et anticiper les crises.

AXES DE TRAVAIL PRIORITAIRES

Organisation des travaux en trois sous-groupes : flavescence dorée, viroses et maladies du bois.
Analyse de données épidémiologiques, d'abord sur des cas d'études spécifiques et locaux, avant une éventuelle extension.

OBJECTIFS 2021

Livrer début 2021 l'inventaire des données existantes et de leurs possibilités de valorisation. Ce document pourra prendre la forme d'un outil interactif sur le site de la plateforme.
Poursuivre le partenariat avec le projet GPGV et l'analyse des données avec une valorisation sur les sites internet du PNDV et de la Plateforme.
Poursuivre les travaux engagés avec les observatoires des maladies du bois d'Alsace et de Nouvelle-Aquitaine sur le croisement des données et l'identification de marqueurs de suivi fiables afin d'harmoniser les formats de données et d'apporter une preuve de concepts aux autres observatoires.
Débuter les travaux sur le court-noué (projet COUPRE) et la flavescence dorée (projet COACT2) qui ont été retardés en 2020 par la crise sanitaire.
Assurer la circulation des informations entre les sous-groupes ainsi que la tenue régulière (au moins annuelle) d'une réunion générale du GT.
Livrer pour décembre 2021 des propositions concrètes pour améliorer le dispositif de surveillance, déclinées par sous-groupe.

NB : les objectifs de ce GT pourront être précisés par la cellule d'animation en vue de la finalisation du programme de travail.

9. GROUPE DE TRAVAIL « SURVEILLANCE DU HUANGLONGBING » - SHLB

DISPOSITIF(S) CONCERNÉ(S)
SORE, surveillance aux points d'entrée communautaires, surveillance événementielle
ANIMATION
Cirad et Anses
PARTICIPANTS
DAAF SALIM, Anses, INRAE, Cirad, réseau FREDON France, IT², Armeflhor
PARTENARIATS À POURSUIVRE OU CRÉER
Thèse Anses-Cirad-INRAE débutée en novembre 2018 ; projets de recherche européens (H2020 Tropicsafe et pré-HLB) [Cirad]

MANDAT DU GT

Organiser les échanges entre DROM, et avec la métropole (en particulier la Corse) au sujet de la surveillance et de la recherche sur le HLB et ses vecteurs.
Contribuer à l'amélioration de la surveillance aux différentes étapes épidémiologiques (gestion et reconstruction de la filière aux Antilles ; plan de sauvegarde du verger à la réunion ; maintien du statut indemne en Corse) en lien avec les acteurs de la recherche, de la surveillance, et les organisations de producteurs.

AXES DE TRAVAIL PRIORITAIRES

1. Recueil de données épidémiologiques : réunir les données d'occurrence du HLB passées et préparer l'avenir pour les prochaines données à compiler.
2. Prélèvement et diagnostic : mettre en commun l'expertise des différents territoires en matière de protocoles de prélèvement.
3. Analyses rétrospectives des épidémies passées et en cours.
4. Surveillance basée sur le risque épidémiologique.
5. Diffusion de l'information et communication
Les axes 1, 3 et 5 sont prioritaires en 2021.

OBJECTIFS 2021

Productions attendues (par axe de travail) :

Axe 1 :

- Centralisation des données épidémiologiques sous forme d'une ou plusieurs bases de données (mai 2021).
- Rapport sur la remontée à venir de nouvelles données épidémiologiques (octobre 2021).

Axe 2 :

- Rapport d'harmonisation des pratiques de prélèvement terrain (décembre 2021).
- Rapport de stage sur SPIR et drones (Cirad Réunion) (avril 2021).

Axe 3 :

- Rapport historique dans les différents territoires (mars 2021).
- Rapport de stage évaluation OASIS-Réunion (Cirad-Anses-DAAF) (juillet 2021).

Axe 4 :

- 2 rapports de stage : structure du parcellaire réunionnais (Cirad ; juillet 2021) et contribution des agrumes hors parcelle (Cirad-DAAF ; mai 2021).

- Manuscrit scientifique de thèse sur les facteurs de risques à la Réunion (Anses-Cirad-INRAE ; septembre 2021).
- Rapport de recommandations pour la surveillance (décembre 2021).

Axe 5 :

- Organisation de la circulation de l'information.
- Recensement des besoins de formation (janvier-février) et organisation pour les formations retenues (juin-juillet et novembre-décembre).
- Diffusion des productions des différents axes (au fil de l'eau).

Réunions : deux ou trois par axe de travail, avec duplication éventuelle selon les fuseaux horaires ; réunions plénières du GT en juin et en décembre.

VI.CALENDRIER PRÉVISIONNEL

		JANV	FÉV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DEC
PILOTAGE ET ANIMATION	COPIL	Visio		Visio			Visio/prés ?						
	ANIMATION	Journée			Séminaire								
GROUPES DE TRAVAIL PLATEFORME ESV	GT SORE			Plénier			Programmation					Par filière	Fiches de reconnaissance
	GT CRBS				Plénier		Organisation	Bilan 2020					Synthèse
	GT SXF				Rapport OASIS	Plénier							Plan de surveillance
	GT SNP							Cartes de risque					Base de données Plan d'actions
	GT SEDV	Plénier			Inventaire								Inventaire
	GT VSI		Comité de suivi		Comité de suivi		Moteur de recherche				Comité de suivi		Bulletin à la carte
	GT HLB			Historique des territoires		Centralisation	Plénier				Rapport sur la remontée de données	Plénier	Rapport harmonisation prélèvements Recommandations pour la surveillance
INTER-PLATEFORMES	GT QDD	Plénier					Guide soumis aux Copil	Plénier					Diffusion du guide
	GT EDS			Plénier									
	CCIP												
AUTRES CHANTIERS	SITE WEB				Déploiement V2								

Réunion (période fixée) — Réunion (période à préciser) — Livrable (période fixée) — Livrable (période à préciser)

PLATEFORME
D'ÉPIDEMIOSURVEILLANCE
EN SANTÉ VÉGÉTALE

plateforme-esv.fr